



Doc. 13107
23 janvier 2013

Développements récents au Mali et en Algérie et menace pour la sécurité et les droits de l'homme dans la région méditerranéenne

Amendement¹ n° 16

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 5, insérer le paragraphe suivant:

« L'Assemblée est également préoccupée de voir qu'en l'absence de toute solution internationale efficace, l'aggravation de la guerre civile en Syrie crée une situation critique et dangereuse de plus. »

Déposé par:

MARCENARO Pietro, Italie, SOC
FRÉCON Jean-Claude, France, SOC
POURBAIX-LUNDIN Marietta, de, Suède, PPE/DC
SYDOW Björn, von, Suède, SOC
TOMLINSON John E., Royaume-Uni, SOC

1. 2013 - Première partie de session

